



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 15 MAI 2023

Délibération n° D-2023-173

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil municipal :
le 09/05/2023

Publication :
le 19/05/2023

Convention d'objectifs - Avenant n°3 - Association du Moulin du
Roc Scène Nationale à Niort

Président :

Monsieur Dominique SIX

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Yann JEZEQUEL, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD.

Secrétaire de séance : Florent SIMMONET

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, ayant donné pouvoir à Monsieur Florent SIMMONET, Madame Lydia ZANATTA, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Gerard LEFEVRE, ayant donné pouvoir à Monsieur Thibault HEBRARD, Monsieur Hervé GERARD, ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Aurore NADAL, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Madame Stéphanie ANTIGNY

Excusés :

Madame Aline DI MEGLIO, Monsieur Bastien MARCHIVE.

Pôle Vie de la Cité et du Territoire

Convention d'objectifs - Avenant n°3 - Association du Moulin du Roc Scène Nationale à Niort

Monsieur Dominique SIX, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

La Ville de Niort, dans le cadre de sa politique d'action culturelle, a signé une convention d'objectifs avec l'Etat – Ministère de la Culture (Direction Régionale des Affaires Culturelles), la Région Nouvelle Aquitaine et l'Association Le Moulin du Roc Scène Nationale à Niort, afin de contribuer au développement artistique et culturel de la ville pour les années 2018 à 2021.

Cette convention a été prolongée par avenant jusqu'au 30 juin 2023.

Toutefois, dans l'attente de la signature de la prochaine convention et afin de ne pas pénaliser l'association dans son fonctionnement, il est proposé de prolonger à nouveau la convention d'objectifs pour une durée de 6 mois, soit jusqu'au 31 décembre 2023.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°3 à la convention d'objectifs signée avec l'association Le Moulin du Roc Scène Nationale à Niort ;
- autoriser l'Adjoint à le signer.

Monsieur Jérôme BALOGE, ayant reçu la procuration de Monsieur Bastien MARCHIVE, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Baptiste DAVID et Monsieur François GUYON, ayant reçu la procuration de Madame Aline DI MEGLIO, n'ayant pas pris part à la délibération.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	4
Excusé :	2

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

Florent SIMMONET

Dominique SIX



**AVENANT N°3 A LA CONVENTION D'OBJECTIFS
ENTRE LA VILLE DE NIORT
ET L'ASSOCIATION LE MOULIN DU ROC
SCENE NATIONALE A NIORT**

ENTRE les soussignés

La Ville de Niort, représentée par Monsieur Jérôme BALOGE, Maire en exercice, agissant en cette qualité et en vertu d'une délibération du Conseil municipal du 15 mai 2023.

D'une part,

ET

L'Association Le Moulin du Roc Scène Nationale à Niort, représentée par Madame Jacqueline LEFEBVRE, Présidente dûment habilitée à cet effet, ci-après dénommée « Le Moulin du Roc Scène Nationale ».

D'autre part,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit

PREAMBULE

La Ville de Niort, dans le cadre de sa politique d'action culturelle, a signé une convention d'objectifs avec l'Etat – Ministère de la Culture (Direction Régionale des Affaires Culturelles), la Région Nouvelle Aquitaine et l'Association Le Moulin du Roc Scène Nationale à Niort, afin de contribuer au développement artistique et culturel de la ville pour les années 2018 à 2021.

Cette convention a été prolongée par avenant jusqu'au 30 juin 2023.

Toutefois, dans l'attente de la signature de la prochaine convention et afin de ne pas pénaliser l'association dans son fonctionnement, il est décidé de la prolonger à nouveau pour une durée de 6 mois à compter du 1^{er} juillet 2023, soit jusqu'au 31 décembre 2023.

Le présent avenant précise les modifications qui sont apportées à certains articles de ladite convention.

ARTICLE 1 –

L'article 2 « Durée de la convention » est modifié comme suit :

La convention d'objectifs est prolongée pour une durée de 6 mois à compter du 1^{er} juillet 2023, soit jusqu'au 31 décembre 2023.

ARTICLE 2 –

Les dispositions de la convention d'objectifs non modifiées par le présent avenant demeurent inchangées.

Pour l'Association Le Moulin du Roc
Scène Nationale à Niort
Le Président du Directoire

Pour la Ville de Niort
Le 1er Adjoint

Paul-Jacques HULOT

Dominique SIX